

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 04/13

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### Municipalité - dicastères

Suite à l'élection de M. Laurent Vulliamy, la nouvelle répartition des dicastères et les nouveaux numéros de téléphone sont les suivants :

Administration générale, finances	<b>Jean-Luc Bezençon, Syndic, <u>sans changement</u></b>	021/886.15.40 079/439.52.91
Police des constructions, forêts, écoles	<b>Nicolas Dutruy, vice-Syndic</b>	021/886.15.43
Domaines, chemins, paroisses, cimetières, pompiers, PCi, gestion des déchets, sports, agenda 21 et culture	<b>Claudia Jaquier</b>	021/886.15.42 021/881.22.19
Bâtiments communaux, voirie, routes et éclairage public	<b>Pascal Jaermann, <u>sans changement</u></b>	021/886.15.44 021/881.11.37
Services des eaux, épuration, services industriels, EFAJE, affaires sociales et police	<b>Laurent Vulliamy</b>	021/886.15.41 079/685.01.10

### Statistique déchets récoltés en 2012

Le Centre de tri a récolté en 2012 : 19.43 to de verre vert, 9.66 to de verre brun et 11.84 to de verre blanc, 15.33 d'encombrants composites, 18.39 to de plastiques mélangés, 3.745 to de PET, 77 kg de housses plastiques, 303 kg de bouteilles de lait, 52 kg de bouchons plastiques, 29.37 to de bois, 45.06 to de papier, 18.4 to de carton, 15.94 to de fer léger, 69 kg de cuivre, 475 kg d'alu ménager, 221 kg de boîtes alu, 322 kg d'aérosols, 1.351 to de fer blanc, 1.03 to de capsules café, 505 kg de sagex, 844 kg de tétrabriques, 180 kg de vieux pain, 25 kg de CD/DVD, 4.046 to d'habits, 6.097 to d'électroménagers, 14 frigos, 11 cuisinières, etc., 13.7 to de terre cuite, 3.6 to de béton, 13.62 to de plâtre, 300 kg d'huiles et 29 pneus. Ce qui représente par année environ 272 kg de déchets par habitant sans les ordures ménagères, ces dernières représentent quant à elles 110 to, soit environ 121 kg par habitant.

### Été 2013 – Plan canicule

Nous rappelons ici que les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais que les seniors sont plus particulièrement touchés.

Faiblesse, confusions, vertiges, nausées et crampes musculaires sont les symptômes possibles d'un coup de chaleur, il faut agir immédiatement !

*En présence de signaux d'alerte :*

*Appelez le médecin traitant,*

*S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133*

*En cas d'urgence appelez le 144.*

### Conseils en cas de grandes chaleurs :

1. Se reposer... rester au frais...

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

## 2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir...

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit... Porter des vêtements clairs, amples et légers... Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

## 3. Boire régulièrement... manger léger...

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif... Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers... Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

*Merci à chacun d'être attentif!*

## Décharge

Il est rappelé que pour des raisons évidentes de sécurité, il ne faut pas apporter de cendres encore chaudes à la décharge.

Par ailleurs et afin d'éviter d'endommager le matériel de broyage, il faut veiller également à ce qu'il n'ait pas d'outils dans les branchages et autres déchets verts.

## Conseil communal

### Assemblée du 25 mars 2013 :

- Le préavis municipal n° 01/2013 relatif à la prolongation de la durée du droit de superficie en faveur de M. Dan Cottet domicilié à Eclépens, repreneur de la carrosserie de feu Rémy Bezençon, a été accepté.
- Le préavis municipal n° 02/2013 relatif à la création de l'ASIRE (Association scolaire intercommunale de la Région d'Echallens) et à la dissolution des associations scolaires intercommunales a été accepté.
- Le préavis municipal n° 03/2013 relatif à la demande de crédit de Fr. 300'000.00 pour les travaux de mise en séparatif des collecteurs EU/EC de Goumoëns « Pré Bailly – Carillon – Pré de Cure » a été accepté.

### Assemblée du 2 mai 2013 :

- Le préavis municipal n° 04/2013 relatif à une demande de crédit de Fr. 290'000.00 pour la création de deux appartements dans l'ancienne Maison de Commune à Eclagnens a été refusé et renvoyé à la Municipalité pour étude complémentaire.
- Le préavis municipal n° 05/2013 relatif à l'adoption du nouveau règlement communal sur les sépultures et les cimetières a été accepté.

## Vendeurs de nougats

Nous rappelons ici que contrairement à leurs affirmations, les « vendeurs de nougats » qui arrêtent les automobilistes aux carrefours des localités ou les interpellent sur les parkings des supermarchés **n'ont pas d'autorisation pour vendre quoi que ce soit et travaillent en aucun cas pour des associations caritatives mais gardent l'argent pour eux!** En résumé ce sont de faux vendeurs mais de vrais voleurs!

## Stages Agriviva 2013

Job à la ferme pour les 14 à 25 ans, toutes les informations utiles au bureau communal ou sur [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch)

La Municipalité